



Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité de Maricourt

Séance ordinaire du conseil tenue le 12 avril 2022 à 19h30, à la salle du conseil au 1195 Rang 3 à Maricourt QC J0E 1Y1, sous la présidence du maire M. Daniel Gélinau.

Étaient présents : Nancy Gagnon, Serge Turcotte, Isabelle Favreau, Jason Charland, Éric MC Kay, Josiane Tremblay

Assiste également à la séance, Mme Nancy Daigle à titre de directrice générale et Mme Micheline Proulx en tant que secrétaire d'assemblée.

1. Constatation de la régularité de la convocation de la séance et du quorum requis.

La régularité de la convocation de la séance, de même que le quorum sont constatés par le maire. Il déclare par la suite l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour.

076-2022

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 8 mars 2022
4. Période de questions
5. Correspondance
6. Comptes du mois
7. Voirie
8. Résolution et Règlement
 - 8.1 Adoption du règlement 396-1-2022 modifiant le Règlement général uniformisé numéro 396-2021 par la modification de l'article 28

- 8.2 Avis de motion concernant l'abrogation du règlement 381-2018 par le règlement 403-2022 sur le traitement des élus
- 8.3 Avis de motion concernant l'abrogation du règlement 397-2021 par le règlement 404-2022 Tarification et remboursement
- 8.4 Adjudication du contrat de rechargement des Chemins Bonneau et Murphy dans le cadre de la TECQ 2019-2023
- 8.5 Emprunt temporaire dans le cadre des projets 2022 et 2023 de la TECQ
- 8.6 Adoption du rapport annuel des activités 2021 de la Régie inter municipale contre l'incendie de Valcourt
- 8.7 Adjudication du contrat de débroussaillage 2022
- 8.8 Adjudication du contrat de fauchage 2022
- 8.9 Inscription de la directrice générale, du maire et de trois conseillers à la formation *Rôle et responsabilités des élus*
- 8.10 Demande de survol aéronef – Grand Prix Valcourt 2023
- 8.11 Adjudication d'un contrat d'installation de prises, disjoncteurs et raccordement électrique

9. MRC
10. Environnement
11. Loisirs
12. Incendie
13. Divers
14. Période de questions
15. Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Josiane Tremblay, appuyé par le conseiller Serge Turcotte et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

077-2022

3. Adoption du procès-verbal du 8 mars 2022

Il est proposé par la conseillère Isabelle Favreau, appuyé par le conseiller Jason Charland et résolu d'adopter le procès-verbal du 8 mars 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. Période de questions

Une période de questions a eu lieu

078-2022

5. Correspondance

Revue de la correspondance du mois. Aucune question.

Il est proposé par le conseiller Éric Mc Kay, appuyé par la conseillère Nancy Gagnon de porter les correspondances du mois aux archives de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. Compte du mois

079-2022

Il est proposé par le conseiller Jason Charland appuyé par la conseillère Isabelle Favreau et résolu que la liste des comptes à payer au 12 avril 2022, au montant de quarante-sept mille sept cent quatre-vingts et quatre-vingt-douze cents (47 780.92\$) préparée par la secrétaire-trésorière, soit acceptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. Voirie

Les points à souligner pour la voirie sont les mêmes que les items montrés aux résolutions.

L'épandage d'abat-poussières est prévu pour juin et août.

8. Résolution et règlement

8.1 Adoption du règlement 396-1-2022 modifiant le Règlement général uniformisé numéro 396-2021 par la modification de l'article 28

080-2022

CONSIDÉRANT que la municipalité de Maricourt souhaite apporter des précisions à l'article 28 Exception du règlement général uniformisé 396-2021

CONSIDÉRANT que Monsieur le conseiller Éric Mc Kay a donné avis de motion à la séance du conseil du 8 mars dernier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NANCY GAGNON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JASON CHARLAND, QUE LE RÈGLEMENT NUMÉRO 396-1-2022 SOIT ADOPTÉ ET QU'IL SOIT STATUÉ ET DÉCRÉTÉ CE QUI SUIT :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Le texte de l'article 28 Exception est abrogé et remplacé par le texte suivant :

Toutefois, les articles 24 à 27, 32 et 33 ne s'appliquent pas aux réunions publiques et aux événements autorisés par la municipalité, aux places de divertissement tel que terrain de camping, terrain de golf, terrain de balle molle ou de soccer et cours d'école et durant la période des Fêtes, en autant que les permissions demandées aient été autorisées par le responsable de l'application de ce règlement.

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

8.2 Avis de motion concernant l'abrogation du règlement 381-2018 par le règlement 403-2022

081-2022

Monsieur le conseiller Éric Mc Kay donne avis de motion de l'abrogation du règlement #381-2018 par le règlement #403-2022 sur le traitement des élus avec dispense de lecture, dans le but :

D'alléger la procédure d'adoption

Conformément à l'article 445 du Code municipal, une présentation du projet du règlement a été effectuée par le président d'assemblée.

Des copies du règlement seront mises à la disposition du public.

PROPOSITION ADOPTÉE

8.3 Avis de motion concernant l'abrogation du règlement 397-2021 par le règlement 404-2022 Tarification et remboursement

082-2022

Madame la conseillère Josiane Tremblay donne avis de motion de l'abrogation du règlement #397-2021 par le règlement #404-2022 sur la tarification et le remboursement avec dispense de lecture, dans le but :

D'alléger la procédure d'adoption

Conformément à l'article 445 du Code municipal, une présentation du projet du règlement a été effectuée par le président d'assemblée.

Des copies du règlement seront mises à la disposition du public.

PROPOSITION ADOPTÉE

8.4 Adjudication du contrat de rechargement des Chemins Bonneau et Murphy dans le cadre de la TECQ 2019-2023

083-2022

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Maricourt a procédé à des appels d'offres sur SEAO le 10 mars dernier dans le cadre de sa programmation de la TECQ pour ses travaux de rechargement des Chemins Bonneau et Murphy;

CONSIDÉRANT QUE ces dits travaux ont été acceptés lors du dépôt de la programmation de la TECQ 2019-2023;

CONSIDÉRANT QUE la Firme EXP Inc. a procédé à l'analyse de conformité des soumissions et a fait ses recommandations à la municipalité de Maricourt;

Il est proposé par le conseiller Éric Mc Kay, appuyé le conseiller Jason Charland, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les travaux de rechargement des Chemins Bonneau et Murphy; soient attribués à Normand Jeanson Excavation Inc. au montant de (224 546.18 \$) deux cent vingt-quatre mille cinq cent quarante-six dollars et dix-huit cents.

Que le maire M. Daniel Gélinau ainsi que la directrice générale Mme Nancy Daigle soient nommés par le conseil pour signer les documents nécessaires à la conclusion du contrat.

Proposition adoptée

8.5 Emprunt temporaire dans le cadre des projets 2022 et 2023 de la TECQ

084-2022

ATTENDU QUE la Municipalité de Maricourt effectue un emprunt temporaire pour une dépense pour laquelle le versement d'une aide financière du Programme de la TECQ est prévu;

ATTENDU QUE les versements de ladite aide financière serviront à défrayer les coûts reliés aux travaux 2022 en voirie et en infrastructure de la municipalité de Maricourt suite à l'acceptation de la programmation par le ministère

ATTENDU QUE l'article 1093 du Code municipal du Québec indique que « Toute municipalité peut décréter par résolution des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses d'administration courante ou de dépenses pour lesquelles le versement d'une subvention par le gouvernement ou l'un de ses ministres ou organismes est assuré et les contracter aux conditions et pour la période de temps qu'elle détermine »

ATTENDU QUE cet emprunt est contracté par résolution tel que décrit par l'article 1093 du Code municipal du Québec;

Il est proposé par le conseiller Serge Turcotte, appuyé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu;

Que la directrice générale effectue une demande pour un emprunt temporaire de quatre cent neuf mille neuf cent quatre-vingt-sept dollars et (409 987.00\$) auprès de *Caisse Desjardins du Val Saint-François* pour fins de financement temporaire;

Que M Daniel Gélinau maire de la municipalité de Maricourt, et Mme Nancy Daigle, directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Maricourt tous les documents reliés à cette demande;

Que le remboursement de l'emprunt temporaire se fera dès la réception du remboursement de la TECQ. Que les intérêts seront payés à même les dépenses courantes.

Adoptée à l'unanimité

8.6 Adoption du rapport annuel des activités 2021 de la Régie inter municipale contre l'incendie de Valcourt

085-2022

ATTENDU le schéma de couverture de risques en sécurité incendie en vigueur sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François;

ATTENDU l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

ATTENDU QUE les rapports annuels produits et adoptés par les municipalités de la MRC du Val-Saint-François doivent être transmis au ministère de la Sécurité publique, par le biais de la MRC au plus tard le 31 mars 2022;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisées sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nancy Gagnon, appuyé par le conseiller Serge Turcotte;

D' adopter le rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisées sur le territoire de la municipalité de Maricourt pour l'année 2021;

DE faire parvenir une copie de celui-ci à la MRC du Val-Saint-François accompagnée d'une copie certifiée de la présente résolution.

Proposition adoptée

8.7 Adjudication du contrat de débroussaillage pour l'année 2022 aux Entreprises Philippe Berthelette Inc.

086-2022

ATTENDU QUE la municipalité de Maricourt a fait faire une évaluation des travaux nécessitant un rattrapage au niveau du débroussaillage;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite couvrir sur une période de deux ans l'ensemble du territoire;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à des demandes de soumissions sur invitation;

ATTENDU QUE la municipalité a fait appel aux Entreprises Philippe Berthelette pour les années 2020 et 2021 et qu'elle se dit satisfaite de leur service et que le tarif est concurrentiel;

ATTENDU QUE lesdits travaux nécessiteront une quarantaine (40) d'heures pour en assurer l'entretien;

EN CONSEQUENCE;

Il est proposé par le conseiller Éric Mc Kay, appuyé par le conseiller Jason Charland, et résolu d'octroyer le contrat de débroussaillage pour une quarantaine heures aux Entreprises Philippe Berthelette Inc. » pour l'année 2022

Proposition adoptée

8.8 Adjudication du contrat de fauchage des abords de chemin pour l'année 2022

087-2022

Attendu que la Municipalité de Maricourt doit effectuer le fauchage aux abords des chemins durant l'année 2022 ;

Il est proposé par le conseiller Serge Turcotte, appuyé par la conseillère Josiane Tremblay et résolu que le conseil de la Municipalité de Maricourt octroie le contrat de fauchage des abords des chemins, sur tout le territoire de la municipalité soit 33km au tarif de (82\$/H) aux Entreprises Philippe Berthelette Inc.

Adoptée à l'unanimité

8.9 Formation Rôle et responsabilités des élus

088-2022

CONSIDÉRANT que la formation sur le rôle et les responsabilités des élus est une formation recommandée par la FQM;

CONSIDÉRANT que cette formation est offerte par la FQM et les élus de la municipalité et la directrice générale auraient l'opportunité de suivre cette formation en présentiel en étant jumelés aux élus de la municipalité de Racine et ceux de la ville de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Favreau appuyé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu;

De permettre à la directrice générale Mme Nancy Daigle de faire les démarches pour réserver cette formation pour les élus et la directrice générale et d'en défrayer les coûts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

8.10 Demande d'autorisation de survol aéronef - Grand Prix Valcourt 2023

089-2022

ATTENDU QUE le comité organisateur du Grand Prix de Valcourt édition 2023 désire obtenir la possibilité d'avoir un survol du site GPSV par des aéronefs de l'Aviation Royale Canadienne lors de leur événement;

ATTENDU QUE pour se faire, le Grand Prix de Valcourt doit obtenir l'appui de la municipalité où aura lieu le survol;

ATTENDU QUE le comité organisateur prendra en charge la carte indiquant la route de survol des appareils de l'ARC et nous la ferons parvenir;

Il est proposé par la conseillère Josiane Tremblay appuyé par la conseillère Isabelle Favreau et résolu que la municipalité de Maricourt QC soutienne et appuie le survol des appareils de l'Aviation Royale Canadienne, à une altitude minimum de 500 pieds, lors du Grand Prix Ski-Doo de Valcourt qui se tiendra au Circuit Yvon Duhamel pour le transit, la pratique et le spectacle, les 11-12 février 2023

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.11 Adjudication d'un contrat d'installation de prises, disjoncteurs et raccordement électrique à Bombardier Électrique Inc.

090-2022

ATTENDU QUE La municipalité de Maricourt souhaite faire faire des modifications aux installations électriques afin d'optimiser le rendement;

ATTENDU QUE La municipalité de Maricourt a procédé à la demande de soumissions à Bombardier Électrique Inc pour ces travaux;

EN CONSQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Éric Mc Kay, appuyé par la conseillère Nancy Gagnon et résolu d'octroyer le contrat d'installation de prises, disjoncteurs et raccordement électrique à Bombardier Électrique Inc. et d'en défrayer les coûts plus les taxes applicables selon la soumission reçue.

Proposition adoptée.

9. MRC

Il y a eu un comité pour adresser le choix du nom pour la région. Estrie ou Canton de l'est. Il est choisi de conserver Estrie.

À Sherbrooke en collaboration avec la MRC feront l'essai d'un bac de récupération pour le verre. Ce bac aura une nouvelle tête qui broie le verre.

Audit des états financiers pour la MRC a eu lieu fin mars. Les vérifications sont en cour.

Une soirée porte ouverte a eu lieu le 23 mars dernier. Un nombre de 80-90 personnes ont participées.

La MRC procède à une étude afin d'évaluer la sécurité des systèmes informatique.

Il y aura un projet d'activité de tourisme agroalimentaire dans la MRC. Différents endroits seront ciblés pour diverses activités. Le lancement est prévu pour juin 2022.

10. Environnement

L'activité de distribution des arbres aura lieu le 21 mai prochain de 9 :00 à midi. Plus d'information sous peu sur le site de la municipalité.

En début mai nous devrions recevoir le bac pour la récupération du polystyrène.

11. Loisirs

La dernière réunion des loisirs a eu lieu le 29 mars dernier à laquelle ont été adressés différents points :

- Le toit des tables de pique-nique et gazébo sont à refaire.
- Mention de la séance de pickleball.
- Tournoi de pêche le 4 et 5 juin aura lieu.
- Le marché aux puces les 21 et 22 mai aura lieu.
- La tire de chevaux aura lieu le 21 août
- Les membres des loisirs seront invités à travailler au Grand Prix afin de ramasser les pourboires pour financer différentes activités.

Prochaine rencontre le 19 avril prochain.

12. Incendie

Pompier volontaire recherché.

L'intervention de février dernier a été causé par un tracteur.

13. Divers

Trans-Appel sont dans une situation difficile. Le gouvernement n'a pas payé depuis 2 ans ce qui représente une somme de 250 000\$

14. Période de questions

Une deuxième période de questions a eu lieu.

15. Levée de la séance

091-2022

La levée de l'assemblée à 20h20 est proposée par la conseillère Josiane Tremblay et appuyé par le conseiller Serge Turcotte.

La signature de ce procès-verbal par le maire fait foi de signature sur les résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Daniel Gélinau
Maire

Nancy Daigle
Directrice générale